

Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonaire

HOTU RAU 2025



LE GUIDE DES AVANTAGES DE LA CARTE CAPL

PROFITEZ DES REDUCTIONS !
VALABLES JUSQU'AU 31 /12/2025



*Cultivons
notre avenir!*



RESERVEZ DES AUJOURD'HUI VOTRE CARTE







Thomas Moutame

Mesdames, messieurs, détenteurs d'une carte CAPL,

J'ai le plaisir de vous présenter le **nouveau livret « Avantages »** de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaiaire. Désormais, vous pourrez bénéficier de nombreuses offres exclusives auprès de nos **58 commerçants partenaires**, qui soutiennent activement le dynamisme du secteur primaire.

Dans ce livret, vous trouverez la liste complète de nos partenaires, ainsi que les offres spéciales qu'ils vous réservent : réductions sur vos achats, facilités pour vos investissements ou encore services pour le bon fonctionnement de votre entreprise, sur simple présentation d'une **carte CAPL en cours de validité**.

Vous êtes nombreux à solliciter une carte CAPL pour accéder aux aides et financements du Pays, à la prise en charge du fret inter-îles, à la défiscalisation ou encore au foncier agricole public, entre autres. Mais votre carte CAPL, c'est aussi la **priorité pour exposer sur les marchés du terroir ou à la foire agricole**, ainsi que l'accès à un **accompagnement administratif ou technique** par nos équipes, notamment pour le montage de vos dossiers de financement.

Dans ce guide, vous trouverez également des **informations essentielles sur la carte CAPL**, son rôle, et les **avantages concrets** qu'elle vous offre. Une **présentation des institutions et organismes** que vous serez amené-e-s à rencontrer dans l'exercice de vos métiers est aussi proposée, pour mieux comprendre votre environnement professionnel.

Être titulaire d'une carte CAPL est un **acte fort** : vous devenez adhérent de la Chambre, et à ce titre, **votre voix compte**. Vous êtes représenté et écouté.

Plutôt que de limiter notre relation à une simple assistance, nous souhaitons construire avec vous une **collaboration dynamique et mutuellement bénéfique**. C'est en **unissant nos forces** et en nous affirmant comme **acteurs de notre propre développement** que nous bâtirons ensemble un avenir **prospère et durable**.

La raison d'être de la CAPL est de vous soutenir au quotidien, en étant présente, à l'écoute, en proposant des services adaptés, et en fédérant nos professionnels pour mieux coordonner notre économie rurale et avancer vers notre autonomie alimentaire.

Je vous remercie d'avoir choisi d'adhérer à la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaiaire. **Votre carte CAPL, c'est l'engagement d'être reconnu comme un professionnel** à part entière du secteur primaire, et d'être entendu par les autorités du Pays. Elle nous encourage à développer **de nouveaux services, plus innovants et utiles**.

Je vous invite à vous rendre dès à présent chez nos entreprises partenaires pour profiter des offres. **Plus vous serez nombreux à les solliciter, plus les avantages proposés évolueront positivement l'année prochaine.**

Mauru'uru e te aroha ia rahi,

Le Président

Thomas MOUTAME





PRESENTATION

En Polynésie, la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire de Polynésie française (CAPL) est un établissement public consulaire à statut particulier, chargé de servir et représenter le monde agricole et celui des pêcheurs lagonaire. Créée en 1884, la Chambre est la doyenne des institutions du Pays. Elle fait des petits producteurs son fer de lance.

Placée sous la tutelle du ministre de l'Agriculture, la CAPL est composée de 19 membres élus pour un mandat de cinq ans, qui se réunissent au moins trois fois par an en assemblée générale. Elle compte également des salariés qui font vivre ses actions au quotidien, sous le regard bienveillant de son président, M. Thomas MOUTAME. La Chambre constitue un lieu de concertation pour l'ensemble des acteurs et agents du monde agricole et lagonaire de la Polynésie française.



NOS MISSIONS

La Chambre est l'interlocuteur privilégié des instances publiques et le représentant des intérêts du monde agricole et de la pêche lagonaire. Elle a notamment pour missions :

- La représentation des professionnels au sein des instances publiques ;
- La formulation d'avis sur les textes ou projets liés au secteur primaire ;
- La gestion de l'annuaire des agriculteurs et pêcheurs lagonaire ;
- La diffusion d'informations et la réalisation d'enquêtes économiques ;
- L'accompagnement technico-économique, administratif et juridique des professionnels ;
- Le soutien à la formation, la qualité, la promotion et l'organisation des filières.



NOS ACTIONS

À partir de missions générales, la Chambre accompagne les professionnels à travers des services de conseil en gestion technico-économique, juridique ou marketing, la formation, l'organisation commerciale, ainsi que la promotion des produits agricoles et de la pêche lagonaire.



LE BUREAU

Le bureau est le comité directeur de la chambre de l'agriculture. Il exerce les compétences qui lui sont déléguées par l'assemblée générale et propose la politique d'intervention de l'établissement. Il décide de l'organisation générale des services.

- Le président : M. Thomas MOUTAME
- La 1ère vice-présidente : Mr Jean TAMA
- Le 2ème vice-président : Mr Moetini MOUTAME
- La 3ème vice-présidente: Mme Varink TAMA
- La 4ème vice-présidente: Mme Elisabeth AH-SCHA



DIRECTION ET SERVICES

La direction générale de la CAPL, assurée par Marc FABRESSE sous le contrôle du Président, supervise cinq services :

- Service Accompagnement et Développement
- Service d'Aide à la Commercialisation
- Service Promotion et Événement
- Service Formalité des Entreprises
- Secrétariat général et Service Administratif et Financier



TE PIHA RAUTEA

I Porinetia nei, ua riro te piha Rautea ei faanahoraa na te hau e faarii i te huiiraatira. Tana fà, o te tauturura'a i te feia fa'a'apu rau, e te parurura'a i te mau hotu rau no te fa'a'apu e te tautai roto. Ha'a mau hia i te matahiti 1884, o 'oia te faanahoraa tahito roa a'e o te mau faanahoraa a te hau ! Imi oia i te mau rave'a ato'a ia mahuta te feia fa'a'apu rii na'ina'i noa ta ratou. 19 ratou, mau tino i ma'iti hia e te feia fa'a'apu rau no te ho'e tau e pae matahiti i te maoro. Ua tarena hia e 3 a'e rurura'a mero hope i te matahiti ho'e. Te faa'ohipa ato'a nei te piha Rautea i te tahi mau rave ohipa aufau ta ava'e hia i te mau mahana ato'a. Te reira, i raro a'e i te arata'i raa à te Peretiteni Thomas MOUTAME tane. Vahi no te aitauiura'a e te feia fa'a'apu rau no te fenua nei.



TE MAU FA RARAH

E ti'a papu te piha Rautea no te faa'ohie i te mau aitauiuraa e te mau faanahoraa huiiraatira na te hau. E paruru i te mau maita'i i te pae no te mau fa'a'apu rau e te tautai roto.

- Na na e ti'a mai no te maita'i o te feia fa'a'apu rau e te tautai roto, i roto anei i te mau tomite rau a te mau pû ohiparaa a te hau i te pae no te fa'a'apu e te tautai roto.
- E horo'a i te mana'o i ni'a i te mau faanahoraa ato'a no te pae o te fa'a'apu e te tautai roto,
- Te ha'a maita'iraa i te mau hotu rau, te parau anei no te ti'a'auraa i te fenua no te fa'a'apu e te parurura'a i te arutaimareva,
- Te ha'apiira'a i te pae o te fa'a'apu, e aore ia te parau anei no te parurura'a i te fare turu'uta'a, te ti'a'auraa i te mau pu'e parau o te feia fa'a'apu e te tautai roto ;
- Te ha'apurorora'a parau i te feia fa'a'apu rau naria ato'a i te fa'anahoraa i te mau tarena fa'ahotura'a e te mau titorotorora'a ha'amahuturaa i te tereraa faufaa'a.



TE PIHA OHIPARAA

Na te papa'i parau rahi, Marc FABRESSE e faatere i te piha ohipara'a i raro a'e i te mata hi'opo'a a te Peretiteni.



TE MAU TAPURA OHIPA

Te tahi o te mau fà rarahi, e nehenehe te piha Rautea e arata'i, e ha'amaramarama ia outou i ni'a i te mau tumu parau rarahi, i te pae no te:

- Ti'a'auraa i te tereraa faufaa anei, te fa'atianianira'a, naria ato'a ho'i te pae no te ture anei, te pae no te fa'a'apu,
- Te mau ha'apiiira'a toro'a no te fa'a'apu,
- Te tapiho'oraa
- Te fa'atianianira'a i ta tatou mau ma'a hotu no te fenua nei.



TE TOMITE FAATERE

Te tomite faatere a te piha Rautea. Te vai nei te mau mana i pupu hia mai e te apoora'a rahi mero hope, o te reini ato'a mai i te poritita arata'i a te piha. E faaoti 'oia i te mau faanahoraa a te mau ama'a ohipa.

- o Te Peretiteni : Thomas MOUTAME
- o Te mono peretiteni matamua : Jean TAMA
- o Te mono peretiteni piti: Moetini MOUTAME
- o Te mono peretiteni toru : Varink TAMA
- o Te mono peretiteni maha: Elisabeth AH-SCHA

LA CARTE PROFESSIONNELLE

COMMENT OBTENIR LA CARTE CAPL ?



La carte CAPL reconnaît officiellement votre activité professionnelle, que vous soyez une entreprise individuelle, une société ou un groupement, dans les secteurs agricole, pastoral, forestier, aquacole ou de pêche lagonaire.

Elle valorise également votre activité dans toutes les démarches que la Chambre d'Agriculture et de la Pêche Lagonaire entreprend pour représenter le secteur primaire.

La carte est valable pour une durée de deux ans.

Elle donne accès à plusieurs dispositifs d'aide et de soutien, exclusivement réservés aux détenteurs de la carte.

Qui est concerné ?

Pour s'inscrire en tant que professionnel il faut :

- Être un groupement ou une société en lien avec l'agriculture ou la pêche lagonaire,
- Ou être une entreprise individuelle, sous réserve des conditions suivantes :
 - Être âgé(e) d'au moins 18 ans, ou 16 ans émancipé(e) ;
 - Jouir de ses droits civils et politiques ;
 - Justifier d'une **capacité professionnelle***, c'est-à-dire :
 - Au moins 2 ans d'activité salariée dans le domaine,
 - Ou être titulaire d'un diplôme ou avoir suivi une formation reconnue dans le secteur d'activité,
 - Ou avoir été inscrit(e) à la Chambre à titre provisoire pendant une durée de 2 ans.

** Sauf dans le cas d'une demande de carte provisoire.*

Les pièces à fournir lors de l'inscription sont:

Pour les Personnes physiques :

- Formulaires de demande d'adhésion (FDA ou FPR, DCL et document pour le foncier)
- Copie de la pièce d'identité
- Copie de la carte CPS

Pour les Personnes morales

- Formulaires de demande d'adhésion (FDA ou FPR, DCL et document pour le foncier)
- Les statuts de l'entité / groupement
- Copie de la pièce d'identité du mandataire
- Numéro TAHITI (ISPF)
- Extrait K-Bis pour les sociétés

Lors du renouvellement, ces documents seront à nouveau demandés afin de mettre à jour notre base de données.

Comment avoir la carte ?

La carte peut être obtenue à tout moment de l'année.

Pour faire une demande, rapprochez-vous de :

- la Chambre d'Agriculture et de la Pêche Lagonaire (CAPL) ou de la Direction de l'Agriculture (DAG) pour les filières agricoles,
- l'Établissement Vanille de Tahiti (EVT) pour la vanille,
- la Direction des Ressources Marines (DRM) pour la pêche lagonaire ou l'aquaculture.

Un formulaire vous sera remis à remplir, puis une enquête basée sur un système de points (qui évalue votre activité en lien avec le monde rural) sera réalisée afin de déterminer votre catégorie.

0-399 points	Carte Mahana - provisoire
400-999 points	Carte exploitant professionnel
1000 points et +	Carte Grand exploitant professionnel

LES TARIFS

Pour les porteurs de projets :

- Le tarif est de **6 000 fcp**

Pour les agriculteurs, pêcheurs lagonaire et agriculteurs personnes physiques :

- Entre 400 et 999 points le tarif est de **6 000 fcp**
- Plus de 1000 points le tarif est de **12 000 fcp**

Pour les groupements et les sociétés d'exploitation

- le tarif est de **18 000 fcp**

Il existe 3 moyens de payer sa cotisation :

- Paiement en espèces auprès du régisseur de la CAPL
- Virement sur le compte bancaire de la régie des recettes de la CAPL
- Paiement par chèque libellé à l'ordre de la CAPL

LES AVANTAGES DE LA CARTE

Détenir une carte "CAPL" vous permet:

**CARTE
PROFESSIONNELLE
EXPLOITANT
AGRICOLE**

**CARTE
GROUPEMENTS
ET SOCIÉTÉS**

**CARTE
PROFESSIONNELLE
GRAND EXPLOITANT
AGRICOLE**

**CARTE PROVISOIRE
MAHANA**



**CARTE
PROFESSIONNELLE
TERRE-MER**



**CARTE
PROFESSIONNELLE
PÊCHE LAGONAIRE**



Avoir la carte CAPL c'est aussi l'assurance d'être reconnu, de vous faire entendre auprès des pouvoirs publics, d'être accompagné au quotidien et de faire partie d'une équipe dynamique pour le développement du secteur primaire.

- | | | |
|----|------------------------------------|---|
| 1 | PRIORITAIRE | D'être choisi en priorité par les commerces, collectivités, restaurants pour vendre vos produits |
| 2 | AIDES FINANCIÈRES | D'être éligible aux aides financières pour l'agriculture et la pêche lagonaire |
| 3 | DÉFISCALISATION | D'être éligible à la défiscalisation (sous réserve de 2 années d'exercice) ; |
| 4 | ACCÈS FACILE AU FONCIER | De faciliter votre accès au foncier public, terrestre ou maritime ; |
| 5 | ACCÈS AUX FORMATIONS | De vous donner accès à des formations professionnelles (notamment à des prix réduits avec le CFPPA) ; |
| 6 | INSERTION / AIDE A L'EMPLOI | De bénéficier des dispositifs d'insertion et d'aide à l'emploi ; |
| 7 | EXONÉRATIONS | D'obtenir des exonérations douanières sur certains produits du secteur primaire ; |
| 8 | FRET MARITIME | D'être éligible à la prise en charge du fret maritime ; |
| 9 | TARIFS RÉDUITS | D'obtenir des tarifs réduits auprès d'acteurs publics (ex : prix réduits des plants des pépinières de la DAG) et privés ; |
| 10 | EXPOSITIONS DIVERS | D'exposer aux marchés du terroir, foire agricole, etc. |

LES INSTITUTIONS A CONNAITRE

LA DAG :



La direction de l'agriculture a pour mission de concevoir, mettre en œuvre, contrôler et évaluer les programmes, les actions, les dispositions réglementaires et les mesures de soutien budgétaire qui :

- favorisent le développement économique de l'agriculture et de la forêt en contribuant au renforcement des capacités de production durable, de valorisation et d'innovation des filières de production ;
- contribuent à renforcer l'organisation économique des filières et leur adaptation aux marchés locaux et extérieurs ;
- participent au développement des archipels en favorisant la mise en valeur des ressources agricoles et forestières de ces territoires.

L'EVT :



L'établissement « Vanille de Tahiti » est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé par la délibération n°2003-068/APF du 25 mai 2003.

L'établissement a vocation à intervenir dans les secteurs de la production, de la recherche-développement, de la transformation, du contrôle de la qualité, de la commercialisation et de la promotion de la vanille produite dans notre pays.

Dans ce cadre, il peut mener toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou susceptible d'en favoriser l'exploitation, le développement ou la promotion.

LA DRM :



DIRECTION DES RESSOURCES MARINES
PU FA'AHOTU MOANA

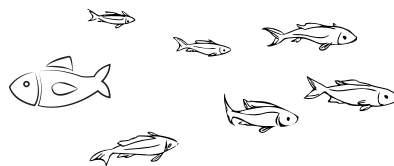


La DRM gère les activités liées aux secteurs de la perliculture, de la pêche et de l'aquaculture.

Le service dispose d'une compétence générale en matière de perliculture, de pêche et d'aquaculture qui s'exerce plus précisément dans les domaines de l'exploration, de l'exploitation et de la valorisation des ressources biologiques des cours d'eau, lacs, eaux souterraines et sources, du sol, du sous-sol et des eaux surjacentes des eaux intérieures, dont les rades et les lagons, de la mer territoriale et de la zone économique exclusive au large des côtes de la Polynésie française.

A cet effet, il est chargé des missions principales suivantes :

- Concevoir et proposer les différents éléments de la politique en matière de perliculture, de pêche et d'aquaculture en Polynésie française et mettre en œuvre les orientations stratégiques du Pays et en assurer le suivi et l'évaluation ;
- Assurer la gestion et la préservation des ressources aquatiques relevant de sa compétence en vue d'une exploitation responsable et durable ;
- Favoriser le développement économique du secteur en contribuant notamment au renforcement des capacités d'innovation et de valorisation des différentes filières, pour faciliter leur adaptation et leur intégration aux marchés locaux et extérieurs.





Caisse de Prévoyance Sociale
Te Fare Turuuta'a
Votre Protection Sociale,
Notre Métier

La caisse de prévoyance sociale (CPS) est l'organisme qui délivre la carte verte que nous devons tous avoir pour prétendre à une couverture maladie. Elle gère toutes les prestations sociales de la Polynésie. Ce système de protection sociale généralisée (PSG) est propre à la Polynésie et il est très avantageux pour la population, particulièrement pour les plus modestes. **Dans la PSG il y a deux branches principales : les maladies et les retraites.**

En détail, la PSG permet d'avoir une couverture sociale sur l'assurance « maladie » et, suivant le régime, sur l'assurance « retraite ». Elle est composée de 3 Régimes :

Le Régime de Solidarité de la Polynésie-française (RSPF)

Les personnes sans travail ou à leur compte qui ont un revenu < 87 346 FCP par mois (97 346 pour les couples).

- Assurance « maladie » = OUI
- Assurance « retraite » = NON
- Cout de la cotisation : Gratuite.

Le Régime des Salariés (RGS)

Les personnes salariées qui cumulent au minimum 80 heures d'activité par mois.

- Assurance « maladie » = OUI
- Assurance « retraite » = OUI
- Cout de la cotisation : Une cotisation sera retirée sur le « salaire brut » (environ 30%).

Le Régime des Non-Salariés (RNS)

Les personnes à leur compte qui ont un revenu > 87 346 FCP par mois (97 346 FCP pour les couples).

- Assurance « maladie » = OUI
- Assurance « retraite » = sur demande
- Assurance « accident de travail » = sur demande.
- Cout de la cotisation : Une cotisation sera retirée sur le revenu. Le taux de cotisation s'élève à 9,84% de vos revenus déclarés, avec un plafond de revenus mensuel à 3 500 000 FCFP.

Comment connaître son régime de protection sociale ?

Lorsque je crée une activité, mon régime de protection social peut changer. Si je demande une carte professionnelle et/ou je pratique une activité « patentable » :

...Je suis ayant-droit (je bénéficie de la couverture sociale de quelqu'un d'autre (mari, parent...))

D'un salarié (privé ou public)	D'une personne affiliée au RSPF	D'une personne affiliée au RNS
➔ Je m'affilie au RNS	➔ Je peux demander mon affiliation au RSPF	➔ Je m'affilie au RNS

...Je suis RSPF

Célibataire avec des « revenus bruts mensuels non salariaux » > 87 346 Frs	En couple avec des « revenus bruts mensuels non salariaux » (du foyer) > 97 346 Frs
➔ Je m'affilie au RNS	➔ Je m'affilie au RNS

...Je suis Salarié:

- Je reste au Régime des salariés (RSS)

...Je suis Retraité (hors fonctionnaire d'Etat)

Mon activité avant retraite était:

Non-salarié et /ou agricole	Salarié (domaine privé ou public)
➔ Ma pension de retraite sera suspendue (selon les cas)	➔ Ma pension de retraite est maintenue
➔ Je m'affilie au RNS	➔ Je reste au régime des Retraités

Si je perçois un « complément de retraite », mon complément peut être revu à la baisse ou retiré en fonction de mes revenus non salariaux.

...Je suis retraité du fonctionariat Etat:

➔ Je me renseigne au niveau de la direction générale des Finances publiques (DGFiP).



LES AIDES AGRICOLES



Des aides peuvent être attribuées aux personnes souhaitant réaliser des projets visant à la création et/ou au développement d'activités agricoles, d'élevage, d'exploitation de la forêt et du bois ou de transformation de produits agricoles locaux. Les aides permettent le financement des projets, et sont calculées en appliquant un taux d'aide (en %) au montant des dépenses prévues et éligibles des projets. Les aides si elles sont accordées, après constitution et examen des dossiers de demande, sont attribuées par arrêté du ministre, du Président ou du Conseil des Ministres.

Il existe actuellement 11 types d'aide qui peuvent être demandées au Pays pour participer au financement d'un projet agricole.

- Type 1 : Acquisition de petits matériels agricole et d'agro-transformation ;
- Type 2 : Investissement en équipements agricoles et d'agro-transformation ;
- Type 3 : Conception d'aménagement foncier ;
- Type 4 : Réalisation d'aménagement foncier ;
- Type 5 : Aides aux installations d'élevage ;
- Type 6 : Création ou renouvellement de productions agricoles ;
- Type 7 : Aide à la plantation (pour cocotier, pandanus, caféiers, cultures fruitières dans les Tuamotu, et essences forestières) et à la viande bovine ;
- Type 8 : Développement de la cocoteraie ;
- Type 9 : Réalisation d'actions marketing ;
- Type 10 : Expertises ou projets « qualité » ;
- Type 11 : Réalisation d'analyses ou expertises technico-économiques de l'exploitation.



A chaque type d'aide correspondent un taux d'aide maximum (en % du total des dépenses éligibles qui pourra être financé par le pays), un plafond de montant d'aide (montant maximum de l'aide qui pourra être accordée) et un délai, à compter duquel un même demandeur peut redemander une aide du même type.

Des majorations des taux d'aide sont également accordées pour certaines filières prioritaires (agriculture bio, vanille, ananas, etc...) et pour les groupements.

Les aides peuvent être importantes selon l'intérêt du projet. Elles vont de 250 000 fcp jusqu'à 25 000 000 fcp selon les projets.

Pour plus d'information, contactez :

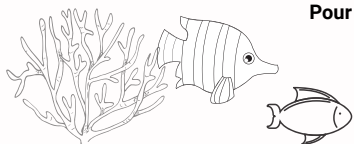
Direction de l'agriculture BP 100, 98713 Papeete – TAHITI, Polynésie française rue Tuterai Tane, route de l'Hippodrome, Pirae Tél. : (689) 40 42 81 44 - Fax. : (689) 40 42 08 31 Email : secretariat@rural.gov.pf

LES AIDES DE PECHEES LAGONAIRES



Les seules aides spécifiques auxquelles les pêcheurs lagunaires professionnels peuvent prétendre sont :

- L'acquisition d'une embarcation de pêche ou d'une pirogue de pêche : aide jusqu'à 80% pour un montant plafonné à 1 000 000 xpf
- L'achat de matériaux pour la construction d'une embarcation de pêche ou d'une pirogue de pêche : aide jusqu'à 80% pour un montant plafonné à 500 000 xpf
- L'achat d'un moteur hors bord : aide jusqu'à 80% pour un montant plafonné à 500 000 xpf
- L'achat d'une remorque : aide jusqu'à 80% pour un montant plafonné à 150 000 xpf



Pour plus d'information, contactez la DRM :

Tél. : (689) 40 50 25 10,
Mail : drm@drm.gov.pf



LA DEFISCALISATION

La défiscalisation est un dispositif qui permet de réduire de manière significative le coût d'un projet d'investissement (achat de tracteur, bateau, véhicule de livraison et équipements d'agro-transformation...) effectué en Polynésie. Il peut se cumuler avec les dispositifs d'aide du Pays pour l'agriculture ou la pêche.

Le dispositif trouve son financement par des entreprises polynésienne et métropolitaine, appelées « investisseurs défiscalisants » qui, en apportant des fonds, bénéficient d'avantage fiscaux (réduction voire exonération d'impôt....)

Pour la défiscalisation métropolitaine :

Pour la défiscalisation locale :

- Vous devez être en forme de société existante ou en cours de création.
 - Vous devez conserver le bien et le projet sur 10 ans.
 - Vous serez propriétaire du bien.
 - Vous devez être en règle avec l'ensemble de l'administration.
 - Vous devez assurer le bien.
 - Vous devez passer par une société de défiscalisation pour monter votre projet.
 - Le montant de l'aide sera jusqu'à 40% sur la base du cout de votre projet agricole.
- Vous devez avoir la carte de la chambre d'agriculture ou être en forme de société.
 - Vous devez être exploitant depuis plus de deux ans.
 - Vous devez conserver le bien et l'exploiter pendant 5 ans.
 - Vous serez locataire du bien.
 - Vous deviendrez propriétaire au terme des 5 années de location.
 - Vous devez être en règle avec l'ensemble de l'administration.
 - Vous devez assurer le bien.
 - Vous devez passer par une société de défiscalisation pour monter votre projet.
 - Le montant de l'aide sera jusqu'à 25% sur la base éligible de votre projet agricole.

Pour plus d'information, veuillez contacter la Délégation polynésienne aux investissements Secrétariat de la commission consultative des agréments fiscaux B.P. 1677, 98713 Papeete - TAHITI, Polynésie française 1er étage du bâtiment annexe de la Vice-présidence du gouvernement, 24 avenue Dupetit-Thouars à Papeete Tél. : (689) 40 505 600 - Email : secretariat@dpi.gov.pf





Fret maritime

PRISE EN CHARGE

Prise en charge du fret maritime : Quoi de neuf ?

- Plus de produits pris en charge : Vous pouvez désormais transporter par bateau des matériaux pour conditionner vos produits de l'apiculture ou vos substrats, et bien d'autres choses encore !
- Envoi simplifié vers d'autres îles : Envoyez vos produits agricoles vers d'autres îles plus facilement, même si elles passent par Tahiti.
- Aide pour les produits transformés : Le transport par bateau est désormais pris en charge pour de nombreux produits fabriqués ou transformés dans les îles, comme les produits lagonnaires (séchés, fumés) et le monoï.

Comment en bénéficier ?

- Vous n'avez pas à avancer les frais de transport. C'est l'armateur qui s'occupe de tout avec la Direction Générale des Affaires Économiques (DGAE).
- Vous devez fournir à l'armateur certains documents, comme le connaissement et la facture de la marchandise expédiée.

[Produits destinés à l'agriculture et à l'aquaculture de tahiti vers les autres îles de Polynésie française](#)

Quels produits peuvent être transportés par bateau ?

- **Fertilisants et pesticides chimiques, biologiques ou organiques** dont les amendements (à base de poudre de basalte, calcaïque) ;
- **Matériels végétaux** nécessaires au lancement des cultures agricoles ;
- **Fientes de poule, lisier de porcs, déchets de poissons, terreaux** en sacs destinés spécifiquement pour les semis, **mélasse, tourteaux de coprah, microorganismes** destinés aux activités agricoles ;
- **Produits destinés à l'alimentation d'animaux** d'élevage : porcs, volailles, bovins, caprins ;
- **Bétaillères à vide, ou contenant un ou plusieurs reproducteurs** bovins, caprins, ovins ou porcins, ou chargées de produits destinés à l'alimentation d'animaux d'élevage susvisés (le calcul du volume de la bêtaillère pris en charge est en hors-tout) ;
- **Bacs, palox, fûts ou cubitainers** à usage agricole et réutilisables ;
- **Conditionnements pour produits locaux agro-transformés ou produits apicoles** en verre et leur couvercle ;
- **Substrat de culture** : perlite, vermiculite, substrat à base de fibre de coco, compost et tourbe ;
- **Matériels agroécologiques** : paillages plastiques, biodégradables ou en toiles tissées, film d'ombrière, filets anti-insectes ou anti-oiseaux ; serres ou mini tunnels, citernes souples à destination agricole ;
- **Produits destinés à l'alimentation aquacole** ;
- **Kits hydroponiques et kits aquaponiques** ;
- **Biodigesteurs et composteurs**.

Qui peut expédier les produits ?

- Le destinataire des produits.
- La Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL).
- Les entreprises immatriculées au RCS qui importent, distribuent ou fabriquent des produits agricoles ou aquacoles agréés par la DGAE.
- Les producteurs de fertilisants titulaires d'une carte CAPL, issus de son activité de production de matières fertilisantes inscrite au répertoire territorial des entreprises (RTE).

Qui peut recevoir les produits ?

- Les titulaires d'une carte CAPL pour les produits agréés par la DGAE (personne physique ou morale).
- Les entreprises immatriculées au RCS qui revendent les produits transportés.

Produits agricoles des îles vers Tahiti ou vers d'autres îles

Quels produits des îles peuvent être transportés par bateau ?

- **Fruits et légumes et vivriers.**
- **Viande, produit de l'aquaculture et produits laitiers.**
- **Bois.**
- **Bétaillère** si envoi d'un reproducteur porcin provenant de Moorea ou si envoi d'une production animale à destination de l'abattoir.

Qui peut expédier les produits ?

- Les entreprises qui distribuent ou transforment les produits enregistrés au RCS.
- Les lycées agricoles inscrit au RTE.
- Les personnes morales titulaires d'une carte CAPL.
- La CAPL.
- Un apiculteur titulaire d'une carte CAPL, pour les produits de son activité apicole.
- Les personnes physiques titulaires d'une carte CAPL en lien avec les activités déclarées sur la carte, et uniquement lorsque leur exploitation se situe sur une île dépourvue de personne morale titulaire de la carte CAPL, après validation préalable au transport par la DGAE.

Qui peut recevoir les produits ?

- Les personnes morales titulaires d'une carte CAPL qui se charge de l'expédition lorsqu'elle commercialise ses produits auprès : d'entreprises qui transforment revendent ou utilisent ses produits dans le cadre de leurs activités ; d'organismes de restauration collective ; dans le cadre d'un événement de promotion organisé par la CAPL.
- Les entreprises inscrites au RCS qui revendent, transforment ou utilisent les produits dans le cadre de leurs activités.
- Les restaurants et organismes de restauration collective.
- La CAPL.

Quels produits transformés peuvent être transportés par bateau ?

- Jus, sirops, confitures, conserves de fruits et légumes.
- Purées, pâtes, poudres de légumes et tubercules.
- Biscuits, gâteaux aux fruits ou légumes.
- Farines, huiles végétales locales.
- Cacao, café séchés, torréfiés ou en poudre.
- Viande bovine, caprine, porcine transformée.
- Produits lagunaires séchés, fumés, salés ou en conserve.
- Huiles essentielles, parfums, hydrolat.
- Feuilles, fleurs, graines, fruits séchées ou en huile.
- Pandanus.
- Coco broyé, en fibre, en tourbe.
- Pigments, colorants naturels.
- Crèmes, beurres de soin.
- Cire d'abeille filtrée.
- Résines fluidifiées.
- Engrais, insecticides, fertilisants, biopesticides.
- Aliments pour animaux d'élevage ou aquacole.
- Monoi traditionnel.
- Bois: plot, équarris, sciage, séché et/ou traité, profilés, lambris, paquets. * Feuillis précieux sciés en plot / équarris.
- * Sciages de résineux.



Qui peut expédier les produits ?

- Les entreprises enregistrées au RCS.
- Les groupements ou associations enregistrées au RTE.
- Les titulaires d'une carte CAPL et qui transforment les produits (personnes physique ou morales), uniquement si elle assure la transformation des produits en lien avec l'activité déclarées sur sa carte.

Qui peut recevoir les produits ?

- Les clients et acheteurs uniquement.

[Aide au transport par bateau : informations importantes](#)

Livraison et paiement du fret

- Vous devez livrer la marchandise sur le navire.
- C'est l'armateur qui s'occupe de la prise en charge du fret maritime auprès de la DGAE.

Documents justificatifs

- La DGAE peut vous demander des justificatifs pour prouver que vous êtes éligible à l'aide.
- L'armateur doit fournir à la DGAE un connaissance et une facture récapitulative de transport.



Informations complémentaires

- L'aide est disponible pour le transport maritime de quai à quai uniquement.
- L'armateur n'a pas l'obligation de faire fonctionner le dispositif de prise en charge.



OFFRE AUX AGRICULTEURS

10%* de remise sur impression papier

Carte de visite, bloc, carnet, étiquettes autocollantes, emballage

5%* de remise sur impression textile

Tee-shirt, Casquette, Veste, Gao, Vêtement de travail

STP

imprimerie@stp-multipress.pf
Tel : 40 54 41 41
ZI Punaruu - Voie B-Punaaia

Sur présentation de la carte CAPL

Nom de la société : STP MULTIPRESS

Activité : Impression

Mail : imprimerie@stp-multipress.pf

Tel : 40544141 **Fax :** 40544144

Adresse : ZI Punaruu- Voie B-Punaaia

MuaRoA PRODUCTION

Création de votre site internet

-10%

87.710.303

CAPL

Nom de la société : MUAROA PRODUCTION

Activité : Communication

Mail : herve@muaroa.com

Tel : 87710303

Adresse : Haapiti PK23.3 - 98729 Moorea

Offre CAPL : -10% sur la création d'un site internet

10% de remise sur la création de votre site internet professionnel !

NOVA COM

Depuis 2006 à Tahiti
www.novacom.pf

-10%

Nom de la société : NOVACOM

Activité : Communication, Marketing, Formations, Vidéos

Mail : contact@novacom.pf

Tel : 87240011

Adresse : BP 45123 Fare Tony Vaiete



- 3% sur l'achat d'un téléphone

- 10% sur l'achat d'un accessoire

Valable* dans toutes les boutiques

vodafone

sur présentation de ta carte CAPL

*Jusqu'au 31 décembre 2025

Nom de la société : VODAFONE

Activité : Téléphonie mobile et internet

Mail : bocorporate@vodafone.pf

Tel : 8990 (gratuit pour les numéros Vodafone) - 89898990 pour les #87, #88 et #40

Adresse : Immeuble Manarava, Auae, RDO



OFFRES SPÉCIALES CAPL PAR VINI

2 mois offerts ⁽¹⁾ Forfaits mobiles NUI ou NUI PRO dès 860 F/mois
Forfaits mobiles REVA ou REVA PRO dès 3600 F/mois

-10% sur les réparations SAV MOBILE

FRAIS D'ACCÈS AU SERVICE OFFERTS ! 11 300 F

Vinibox UP! ⁽²⁾
Jusqu'à 100 Mb/s (download)
60 Mb/s (upload)
9 000 F/mois

Valables jusqu'au 31/12/2025 et réservées aux personnes accréditées (sur présentation de la carte CAPL), ainsi qu'aux employés de la CAPL.

Disponibles à l'Agence Pro et à la Boutique SAV Vini du Pont de l'Est. Pour plus d'informations, contactez le 3959.

(1) Pour toute nouvelle souscription mobile avec engagement 24 mois
(2) Offre disponible également en Vinibox RUN dans les îles non éligibles à Vinibox Up. Engagement minimum de 12 mois. Testez votre éligibilité sur <https://carte-couverture-fibre.vini.pf>.

Nom de la société : ONATI S.A.S

Activité : Télécommunication Mobile et Internet

Mail : agencepro@vini.pf

Tel : 3959

Adresse : Agence pro, immeuble Jissang, Pont de l'Est - Papeete



Agir - Innover - Accompagner - Proposer

Accompagner nos clients pour soutenir une économie durable

Financement de projets d'envergure, soutien aux filières du Pays...
Nous accompagnons la croissance économique et sociale de la Polynésie.

Acteur investi dans la valorisation des savoir-faire polynésiens, nous soutenons les initiatives individuelles et collectives sur le territoire ainsi que sur le bassin Pacifique.

Plus qu'une banque, nous sommes le partenaire d'un Pays.

Ensemble, construisons la Polynésie de demain.

www.socredo.pf    

BANQUE SOCREDO

Nom de la société : Banque SOCREDO

Activité : Services financiers

Mail : pro@socredo.pf / **Tel :** 40 47 90 50

Adresse : 115, rue Dumont D'Urville, BP 130, 98713 Papeete

Offre CAPL : -25% cartes bancaires et espace client Websoc pour tout nouveau client (avec compte professionnel SOCREDO à ouvrir) et -25% de frais de mise en place sur les prochains crédits.



HEIMAURA BOUMBA

Comptable libérale
agrée

Diplôme Supérieur
de Comptabilité et
de Gestion

OFFRE POUR LES AGRICULTEURS :

- -20% SUR NOTRE FORFAIT BILAN / COMPTE DE RESULTAT
- -15% SUR NOTRE FORFAIT TENUE COMPTABLE MENSUELLE
- -10% SUR BULLETINS DE PAIE, CONTRATS DE TRAVAIL



Nom de la société : SELARL COMPTA 3.0

Activité : Comptabilité

Mail : selarl.compta3.0@gmail.com

Tel : 89286740

Adresse : Centre Fanomai PK5 c/mer - 98702 Faa

-15% SUR
NOS KITS
AVEC LA
CARTE CAPL



FAITES DES ECONOMIES !



DEVEZ INDEPENDANT EN GAZ



**PRODUISEZ VOTRE PROPRE
BIO ENGRAIS**



**VALORISEZ VOS DECHETS &
PROTEGEZ L'ENVIRONNEMENT**

GOGREENTAHITI@GMAIL.COM

89.70.67.64

GO GREEN TAHITI

VOTRE SOLUTION BIOGAZ EN POLYNÉSIE!

REPRESENTANT OFFICIEL HOMEBIOGAS

3 modèles (HBG2, HBG4, HBG7)



- 10%
sur nos serres
professionnelles
agricoles.

Nom de la société : Go Green

Activité : Énergie

Mail : gogreentahiti@gmail.com

Tel : 89 70 67 64

Adresse : punaauia pk 9,1

Sunzil

40 ans
d'expérience

8
implantations

200
salariés

+1 million
panneaux posés

+150
MWc de centrales
en exploitation

Passer au solaire avec Sunzil



DEVENIR PRODUCTEUR D'ÉNERGIE VERTE

- Consommer sa propre électricité
- Faire des économies
- Ne pas subir de coupures de courant
- Un choix écologique

L'expert du photovoltaïque
en zone insulaire depuis 40 ans

-10% de Remise sur centrale
photovoltaïque complète sur
présentation de la carte CAPL !

Nous contacter

SUNZIL POLYNÉSIE

+ 689 40 54 85 85

sunzilpolynesie@sunzil.com



Sunzil

www.sunzil.com

Nom de la société : SUNZIL

Activité : Énergie

Mail : sunzilpolynesie@sunzil.com

Tel : 40548585 **Fax :** 40548586

Adresse : ZI de la Papeava, Fare Ute

- Outillages
- Equipements
- Fournitures professionnelles
- Service Après-vente

VOTRE PARTENAIRE PROFESSIONNEL !

Immeuble CHIMECAL - Vallée de TITIRO - Tel : 40 82 63 99 - Email : fit@fit.pf - Site web : www.fit.pf

OFFRE : -10%



Nom de la société : FOURNITURES INDUSTRIELLES DE TAHITI

Activité : Quincaillerie professionnelle

Mail : fit@fit.pf ; **Site web :** www.fit.pf

Tel : 40 826 389 **Fax :** 40 826 429

Adresse : Zi Titiro Immeuble FIT - PAPEETE



HOLLAND TAHITI TRADING

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

Sur présentation
de la carte CAPL

- 10 % de réduction sur tout le magasin, sauf sur le ciment,
parpaing et tôles.



Nom de la société : HOLLAND TAHITI TRADING

Activité : Grossiste bois et matériaux de construction

Mail : hollandtahititrading@gmail.com

Tel : 40424937 **Fax :** 40435692

Adresse : Vallée de Hamuta, PIRAE

TOUT POUR LA FIXATION

**VISSERIE
BOULONNERIE,
SERRURERIE,
QUINCAILLERIE...**

T-FIX

TAHITI FIXATIONS
VALLÉE DE TITIRO, IMMEUBLE FIT - PAPEETE
TEL : 40 57 67 67 Email : tfix@tfix.pf

OFFRE : -15%

SUR LE MAGASIN



AVEC LA CARTE CAPL

Nom de la société : TAHITI FIXATION

Activité : Visserie, serrurerie et quincaillerie professionnelle

Mail : tfix@tfix.pf ; **Site Internet :** http://www.tahiti-fixations.com

Tel : 40 57 67 67 **Fax :** 40 826 429

Adresse : Zi Titiro Immeuble FIT - PAPEETE



**POLYNÉSIE
FROID**

LE SPECIALISTE DU FROID

MATÉRIELS FRIGORIFIQUES

40 82 13 37

CAMIONS ET MEUBLES FRIGORIFIQUES,
CLIMATISATION, CHAMBRES FROIDES, MACHINES À GLACE
SYSTÈMES INDUSTRIELS DE REFOUILLAGE

Airwell

incold

AUTOCLIMA

Gruau

ZANOTTI
a member of DAIKIN group

Snowkey

Carrier

POLYNESIE-FROID@POLYNESIEFROID.PF - FACEBOOK : POLYNÉSIE FROID

Nom de la société : POLYNESIE FROID

Activité : Équipements froids

Mail : polynesie-froid@polynesiefroid.pf

Tel : 40821337 **Fax :** 40831311

Adresse : Faa'a face à l'aéroport

Offre CAPL : -5% sur les climatiseurs, sur l'installation de systèmes de filtration, la maintenance des systèmes et la vente de pièces détachées (filtres).

TIKITEA
VOTRE PARTENAIRE HYGIÈNE

15% de remise en boutique sur présentation de la carte CAPL

Boutique Z.I de la Punaruu Voie E Punaauia - Retrouvez tous nos produits sur www.tihitea.pf
Contactez-nous au 40 54 20 68 - Écrivez-nous à commandes@tikitea.pf

Nom de la société : TIKITEA SA - 055194

Activité : Détergents et produits d'entretien

Mail : commandes@tikitea.pf

Tel : 40542068 **Fax :** 40582195

Adresse : ZI de la Punaruu - voie E - Punaauia

SOMAC
MATÉRIELS DE CONSTRUCTION

OFFRE AUX AGRICULTEURS

-10%* de remise sur le rayon JARDIN
(*hors PPN, PGC)

SOMAC

Nom de la société : SOMAC RAIATEA

Activité : Matériaux de construction - agricoles

Mail : secretariat@somacraiatea.pf

Tel : 40 60 06 00

Adresse : Uturoa - Raiatea



Cope

-10% SUR LE MAGASIN

☎ 40 800 690 ✉ comptoir@cope.pf 🕒 lundi - vendredi 6h45 à 16h30 & samedi 7h30 à 11h30 📍 PK2.4 Auæ, Faa'a

Nom de la société : COPE
Activité : Équipements et matériels
Mail : comptoir@cope.pf
Tel : 40800690
Adresse : Faa'a, pk 2.4 coté montagne



PLOMBERIUM

-10% SUR LA PLOMBERIE

☎ 40 500 444 ✉ contact@plomberium.pf 🕒 Lundi - vendredi 6h45 - 16h30 & samedi 7h30 - 11h30 📍 Av. du Chef Vairataoa - Papeete

Nom de la société : PLOMBERIUM
Activité : Équipements et matériels
Mail : contact@plomberium.pf
Tel : 40500444 **Fax :** 40423326
Adresse : 245 avenue du Chef Vairataoa - Fariipiti Taunua, Papeete



TURA ORA
 partenaire de votre environnement

CITERNE D'EAU DE 7 500 L
 Accessoires de plomberie, Avaron et tout non inclus.

15% de remise
 Uniquement sur les modèles présentés.
 Sous présentation de la carte CAP à jour.

POMPES ET SURPRESSEURS
 Suppresseur P10m 60 EasyPress 2
 Electropompe centrifuge H1m 5A, H1m 5B, H1m 6B

VOUS AVEZ UN PROJET ?
 ☎ 89 28 20 18
 ☎ 89 28 20 19

Z.I DE HAMUTA - PIRAE
 Route après le Belvédère.
 Tél : 40 67 44 04
 info@turaora.pf

Nom de la société : TURA ORA
Activité : Équipements et matériels
Mail : infos@turaora.pf
Tel : 40574484 **Fax :** 40421411
Adresse : ZI de la Hamuta - Pirae

Art Cuisine

Équipements de cuisine • Chambres froides • Buanderie

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

- 15%

SUR TOUT LE MAGASIN

Sur présentation
de la carte CAPL



Nom de la société : ART CUISINE

Activité : Équipements et matériels

Mail : contact@artcuisine.pf

Tel : 40800660 Fax : 40826660

Adresse : Immeuble COPE, pk 2.4 - 98715 Faa'a

PLASTISERD

TAHITI

LUNDI 8H30 - 16H15

MARDI AU JEUDI 7H30 - 16H15

VENDREDI 7H30 - 15H15



-25% REMISE
ADHÉRENTS CAPL



TUYAU PEHD

-15% REMISE
ADHÉRENTS CAPL



☎ 40 54 34 39

✉ COMMANDES@PLASTISERD.PF

Nom de la société : PLASTISERD

Activité : Équipements et matériels

Mail : plastiserd@plastiserd.pf

Tel : 40543430 Fax : 40422401

Adresse : Vallée de Tipaerui

**OFFRE -10%
SUR TOUT LE
MAGASIN**

SAUF SUR LE PARPAING, LE CIMENT, LA
FERRAILLE ET LES PRODUITS EN PROMOTION.

TEL : 40.83.20.00

MAIL : CONTACT.FAAAMATERIAUX@GMAIL.COM



VENTES DE MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION DANS TOUTE
LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



• LIVRAISON GRATUITE SUR TAHITI
(SAUF PARPAING ET CIMENT)



SUIVEZ NOUS SUR
FACEBOOK



Nom de la société et son représentant : FAA'A MATÉRIAUX - Sam Steven

Activité : Importation et la vente en gros et en détail de toutes marchandises

Mail : contact.faaamateriaux@gmail.com

Tel : 40832000 Fax : 40832003

Adresse : Aua'e - Faa'a - PK 2.8- route de ceinture côté mer

Pour les agriculteurs, **jusqu'à 20% de remise**
sur la plomberie*



-7%

sur les autres articles **en magasin** Avec votre carte Agricole de la CAPL



*Voir conditions en magasin

SOCIMAT FAA'A - Gros œuvre
40 54 96 30

SOCIMAT FAA'A HEIRI - Second œuvre
40 54 96 28

SOCIMAT TARAVAO
40 42 24 27

SOCIMAT RAIATEA
40 66 18 19



SOCIMAT
La TOUT en UPE des matériaux de construction

Nom de la société : SOCIMAT

Activité : Matériaux de construction et autres

Mail : socimat@socimat.pf

Tel : 40549630 Fax : 40835324

Adresse : Faa'a pk 6 côté mer



hanavai@mail.pf

www.hanavai.pf

87 337 337 40 48 11 85



Pompages solaires:

10 % remise



Irrigation package et étude:

15 % remise



Réservoirs 18 000 L à 500 000 L: 5 % remise



Compacteurs déchets:

5% remise

Filtrahomes:

10 % remise

Nom de la société : HANAVAI

Activité : Équipements et matériels

Mail : contact@mail.pf

Tel : 87337337 Fax : 40481185

Adresse : Papette Titioro



OFFRE AUX DÉTENTEURS DE LA CARTE CAPL

SUR TOUT LE MAGASIN

10%



Nom de la société : ROTOPOL

Activité : Rotomoulage, fabrication de citerne d'eau et assainissement

Mail : contact@rotopol.pf

Tel : 40503838

Adresse : Mahina vallée de la tuauru quartier Fritch côté montagne

P.O.E IMPORT
FARE UTE ENTRE ASSURANCE GAN ET KIM-FA
40-531800 89-710404 poeimport@gmail.com

OFFRE AUX DÉTENTEURS DE LA CARTE CAPL
-10%
sur l'ensemble du magasin

IN STOCK NOW
GRILLAGE HDPP
PERICOLE - AGRICOLE - AGRICOLE

40-531800 89-710404 poeimport@gmail.com

Nom de la société : POE IMPORT
Activité : Periculture, pêche, agriculture, artisanat
Mail : poeimport@gmail.com
Tel : 89710404 - 40 531 800
Adresse : Fare Ute entre assurance Gan et Kim-Fa

HERVÉ MATÉRIAUX
LE SPÉCIALISTE DU BOIS
www.herve-materiaux.pf

-10%
sur l'ensemble du magasin
"sauf prix nets"

sur présentation de la carte CAPL

Vallée de Titiro
Tél 40 42 81 67 - Fax 40 43 16 14
contact@herve-materiaux.pf

Nom de la société : HERVÉ MATÉRIAUX
Activité : Matériaux de construction et autres
Mail : contact@herve-materiaux.pf
Tel : 40 42 81 67 Fax : 40 43 16 14
Adresse : Vallée de Titiro

Offre CAPL: -10% sur l'ensemble du magasin "sauf prix nets"

EXOCET DISTRIBUTIONS
Articles de pêche

- 10% SUR TOUT LE MAGASIN

Sur présentation de la carte CAPL

EXOCET DISTRIBUTIONS TAHITI 40 41 92 72 120, avenue du Chef Vairaatoa - Fariipiti - Papeete

Nom de la société : EXOCET
Activité : Matériel de pêche
Mail : exocetdistributions@gmail.com
Tel : 40419272
Adresse : Fariipiti Papeete
Offre CAPL : -10% sur tout le magasin

MAGASIN TAVITA

ARTICLES DE PÊCHE

EN FACE DE LA CATHÉDRALE DE PAPEETE



-10%

**SUR TOUT LE
MAGASIN**



40 429 971

Nom de la société : MAGASIN TAVITA

Activité : Pêche & Boulons

Mail : mag.tavita@gmail.com

Tel : 40 429 971 **Fax :** 40 439 987

Adresse : 3b Place Notre Dame en face de la cathédrale de Papeete

OFFRE CAPL :

**SIN TUNG HING
MARINE**
LE CENTRE DE LA MER
www.sthmarine.com

-10%

**SUR LES RAYONS PÊCHES, ACCASTILLAGE, CORDAGES, RÉSINES ET
PEINTURES MARINES, LOISIRS NAUTIQUES, ÉLECTRONIQUE MARINE ET
PIÈCES DÉTACHES**



3 magasins : Fare Ute - Taina - Taravao

Tel : 40 54 94 54

Nom de la société : STH MARINE

Activité : Équipements et matériels

Mail : sthmarine@sthmarine.com

Tel : 40 54 94 54

Adresse : 3 magasins : Fare Ute - Taina - Taravao



VOTRE SPÉCIALISTE PÊCHE EN POLYNÉSIE

-10%

**OFFRE
CAPL**

Tel : 40 67 62 62  **@tiaremarketfishing**

w w w . p e c h e t a h i t i . c o m

Nom de la société : Tiare market

Activité : Équipements et matériels

Mail : tiaremarket@tiaremarket.fr

Tel : 40676262

Adresse : Bora Bora

Nautisport



Fare Ute : 40 50 59 59
 contact@nautisport.pf
 www.nautisport.pf

**Vente en gros et au détail
 de produits nautiques**

Vous fait bénéficier de **-10% de remise** sur :
 les pièces détachées Suzuki Marine et Volvo Penta,
 l'accastillage, les consommables, la pêche,
 la plongée et la chasse sous-marine.

Nom de la société : NAUTISPORT

Activité : Équipements et matériels

Mail : contact@nautisport.pf

Tel : 40505959 **Fax :** 40421775

Adresse : Papeete Fare Ute Immeuble Nautisport

LA CAPL : Un allié précieux pour la réussite des agriculteurs, pêcheurs et éleveurs de Polynésie française



matete.pf

27



OFFRE AUX ÉLEVEURS

-5%

DE REMISE SUR LE PIG GROWER DE 25KG



Nom de la société : SANGUE SA

Activité : Produits agricoles

Mail : contact@sangue.pf

Tel : 40547979 **Fax :** 40547978

Adresse : Taravao - Tahiti



OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-10% SUR LES ARTICLES :

**SEMENCES, TERREAUX, MATÉRIEL AGRICOLE,
PRODUITS PHYTOSANITAIRES**

Sur présentation
de la carte CAPL



Nom de la société : JBS

Activité : Produits agricoles

Mail : jbs@jbs.pf

Tel : 87340792 - 40450002

Adresse : Pk7 côté montagne Arue



**JARDINERIE
OUTILLAGE
QUINCAILLERIE**

Tel : 40 85 70 70 - @ : agritahiti@agt.pf

OFFRE AUX AGRICULTEURS : - 10% SUR TOUT LE MAGASIN

Nom de la société : AGRI TAHITI

Activité : Magasin de jardinage, outillage, et quincaillerie

Mail : agritahiti@agt.pf

Tel : 40 85 70 70

Adresse : Pirae et Taravao

**TBA****Tout sur l'horticulture, l'agriculture et les plantes !****OFFRE AUX
AGRICULTEURS****-10% sur les ENGRAIS****-10% sur les TERREAUX****-20% sur les POTS DE FLEURS *****Valable uniquement pour 2025**

Il faut absolument
présenter la carte CAPL
lors des achats, et la
personne concernée doit
être présente

Nom de la société : TBA**Activité :** HORTICULTURE / AGRICULTURE / PLANTES / FERME PERLIERE**Mail :** magasin@tba-tahiti.pf / **Tel :** 40.83.62.45 **Site web :** tba-tahiti.pftba-tahiti.pf**Adresse :** - FARE UTE PAPEAVA EN FACE DU CJA PPT DANS LA MÊME RUELLA QUE SUNZIL, EQUIP AUTO, garage Renault express**Offre CAPL : -10% sur les engrais****-10% sur les terres****-20% sur les pots de fleurs** (à partir de 5 000 XPF d'achat et plus) ***OFFRE AUX AGRICULTEURS :****- 10%**Sur présentation
de la carte CAPL**-10% pour :** 20L de EM, 20L mélasse, 20L vinaigre de bois et Jerricane de 20L**-15% pour :** 1L de EM, 1L mélasse, 1L engrais profert, 1L vinaigre de bois**Nom de la société :** ARAKA**Activité :** Produits agricoles**Mail :** araka@mail.pf**Tel :** 40509090**Adresse :** 197 Rue de l'abbé ROUGIER, Pirae**15%*** SUR LE RAYON JARDIN (HORS BÂCHES ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES)**10%*** SUR LE RAYON PHYTOSANITAIRE, ÉLECTRICITÉ, OUTILLAGE, QUINCAILLERIE, DÉCORATION & SANITAIRE.**5%*** SUR LE BOIS DE CONSTRUCTION, PANNEAUX ET LA PEINTURE

*Pour achat comptant - hors produits déjà en promotion.

Nom de la société : ACE SIN TUNG HING**Activité :** Produits agricoles**Mail :** info@sintunghing.pf**Tel :** 40508500 / 40508633 **Fax :** 40508508**Adresse :** Zone Industrielle de Fare Ute n°48



OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-10% PRODUITS LIBRE ET PGC*

-5% PRODUIT PPN*

À PARTIR DE 2000FCP D'ACHAT

*Voir conditions en magasin

Sur présentation
de la carte CAPL



Nom de la société : AGRITECH

Activité : Produits agricoles

Mail : info@agritech.pf

Tel : 40544560

Adresse : Rue des remparts, Papeete

TECHNIVAL ORGANIC COMPOST
TARIF EXCLUSIF DETENTEUR DE LA CARTE CAPL

TARIF : 5 990 FCFPTTC/m3
au lieu de 11 491 FCFPTTC/m3 « prix public »

- ✓ Produit à récupérer sur le site de PRODUCTION de Taravao
- ✓ Tarif applicable pour la période 2025
- ✓ A partir de 1m3 minimum de produit
- ✓ Uniquement sur présentation de la carte CAPL
- ✓ Transport non inclus à la charge du client

Tél : 40 50 28 70 - E-mail : technival@technival.pf

Nom de la société : TECHNIVAL

Activité : Commercialisation de COMPOST, TERREAUX et fertilisants organiques

Mail : technival@technival.pf

Tel : 40 50 28 70 - **Fax :** 40 50 28 71 **Site web :** <https://www.technival.pf/>

Adresse : Vallée de la TIPAERUI PAPETTE

Ca

POLYNACRE®
AMÉLIORANTS CALCAIQUES
AGRI-BIO | COSMÉTIQUE
ALIMENTAIRE
TAHITI

- 5% sur toutes commandes d'alimentation pour Poules ou animaux

Pourquoi donner du calcium aux poules ?

Chez la poule pondeuse du Calcium bien distribué et assimilé évite de rencontrer le phénomène des œufs dits "mous", (coquille d'œuf fragile). Une carence en calcium dans son alimentation pendant sa période de production lui demanderait de puiser dans son organisme et son squelette, ce qui est néfaste à sa bonne santé, son squelette et son état général, car le Calcium intervient aussi dans le bon fonctionnement du métabolisme.

POLYNACRE vous fournit du calcium d'excellent qualité pour vos poules.

Nom de la société : POLYNACRE

Activité : Aliments animaux / Amendement

Mail : hugue@polynacre.com

Tel : 87 31 61 62

Adresse : TEAVE 5 N°9 PUNAAUIA



TAHITI HERE VERT

TOUT POUR LE JARDIN

Large gamme d'engrais disponible en magasin



Engrais BLEU



Engrais UREE



Engrais à Diffusion lente OSMOCOTE

LIVRAISONS ILES

Ouvert du Lundi au Vendredi de 7h30 à 16h - Samedi et jours fériés de 7h30 à 11h30
 Tél : 40 57 12 02 - Mail : denise@tahitiherevert@yahoo.com - Facebook : Face carrière PK 39,4 côté mer PAPARA

Nom de la société : TAHITI HERE VERT
Activité : Produits agricoles
Mail : clientele.tahitiherevert@yahoo.com
Tel : 40.57.12.02
Adresse : PK 39.400 côté mer - 98712 Papara
Offre CAPL : - 5% de remise à partir de 5000f d'achat



1kg
Poids à l'emballage



POWER FISH

Fertilisant organique constitué à 100% de poissons issus de la pêche locale

- Prix avantageux pour les agriculteurs
- 100% à base de poisson local / 100% local




Fabrique au Fenua

Azote - N | 12
 Phosphore - P | 5
 Potasse - K | 3.5

commercial.dbt@gmail.com DBT f

Nom de la société : DBT
Activité : Produits agricoles / Fertilisants
Mail : commercial.dbt@gmail.com
Tel : 87 70 05 90
Adresse : Arue PK 3,3 côté montagne



TNB WATER & COMPOST

Fertilisants à base de poisson efficaces sur tous les végétaux — 100% naturels et 100% locaux

- Fertilisant liquide Fertifish en bouteille de 1L : 695 FCFP T.T.C
- Engrais Te i'a Certifié Bio en sac de 10 kg : 1972 FCFP T.T.C
- Engrais Te i'a Certifié Bio en bigbag de 300 kg : 52.200 FCFP T.T.C

Offres réservées aux détenteurs de la carte CAPL
 Livraison gratuite au quai pour les îles



TEL : 89 70 05 90

Nom de la société : TNB WATER & COMPOST
Activité : FERTILISANTS
Mail : bureau@nbwc@gmail.com
Tel : 89 70 05 90



Réduction sur les produits suivants :

- Eau de Mahikea spécial plantes (20L) - 10%
- BTNG pur 1L et 5L-10%
- BTNG prêt à l'emploi 5L et 20L - 20%
- The de vers 5L - 10%
- Silicium organique minéralisé 1KG - 20%
- Humus liquide (paquet de 10 dosettes) - 20%

Sur présentation
de la carte CAPL



Nom de la société : SARL MAHIKEA

Activité : Produits agricoles

Mail : mahikea@mail.pf

Tel : 89781986

Adresse : Punaauia pk 8.2 côté montagne Lot Aufray N°3

FRED BOURGOIN

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-20% SUR LES SACS FILETS POUR LÉGUMES



Nom de la société : FRED BOURGOIN

Activité : Produits agricoles

Mail : bourgoinfrederic@mail.pf

Tel : 87777549

Adresse : Taravao - Tahiti



Ets Farnham

Distributeur exclusif

STIHL®

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

**-10% sur tout le magasin
(hors demande d'aide).**

*** En dehors d'accords d'aide**



Sur présentation
de la carte CAPL

Nom de la société : Ets FARNHAM

Activité : Produits agricoles

Mail : farnham@mail.pf

Tel : 40503131 **Fax :** 40419311

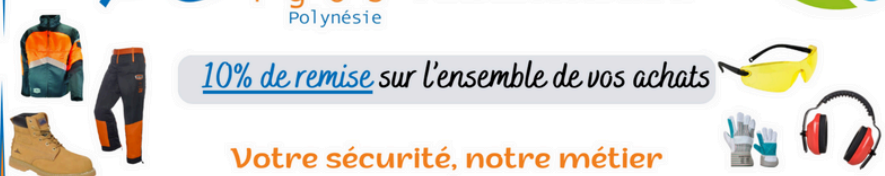
Adresse : Z.I de la Papeava ; Papeete



Partenaire de la **CAPL**

10% de remise sur l'ensemble de vos achats

Votre sécurité, notre métier



Nom de la société : ARGOS Polynésie

Activité : Protection

Mail : info@argos-polynesie.com

Tel : 40544466

Adresse : Digue Ouest de Motu Uta



0% DE COMMISSION

POUR TOUTE NOUVELLE ADHÉSION AU PASS TAMA'A*

Détails de l'offre et inscriptions
 contact@passtamaa.pf
 Offre réservée aux adhérents de la CAPL

LA TRANSITION ALIMENTAIRE, C'EST MAINTENANT !



*DANS LA LIMITE DE 500.000F TTC DE CHIFFRE D'AFFAIRE

Nom de la société : PASS TAMA'A - TAMA'A SOLUTIONS SAS

Activité : TICKET RESTAURANT

Mail : contact@passtamaa.pf / tamaasolutions@gmail.com

Tel : 87 317 317 / 87 246 666

Adresse : Papeete 98713, Polynésie française



Vous offre

Une réduction

sur présentation

de votre carte CAPL



✉ réservation@airmoana.pf 40 48 40 00 www.airmoana.pf

Nom de la société : AIR MOANA

Activité : Transport aérien

Mail : réservation@airmoana.pf

Tel : 40484000

Adresse : Papeete - Polynésie française

Conditions de l'offre:

- Offre valable pour les ventes et voyages effectués en 2025
- Tarif promotionnel hors taxes, sous réserve de disponibilité, incluant une franchise bagage de 15 kg
- Conditions de modifications et d'annulation selon les règles tarifaires en vigueur
- Réservation et émission en agence Air Moana ou à réservation@airmoana.pf
- Offre applicable de et vers les destinations suivantes: Tahiti, Moorea, Huahine, Raiatea, Bora Bora, Rangiroa, Fakarava, Nuku Hiva, Hiva Oa

Le voyage continue

I fano na, e fano ā



AIR TAHITI NUI



Retrouvez tous les services à la carte sur notre site.



Nom de la société : AIR TAHITI NUI
Activité : Transport
Mail : tnreservation@airtahitiniui.pf
Tel : 40476787
Adresse : Immeuble DEXTER - Agence commerciale Papeete - Pont de l'Est

Offre CAPL : 5 % de remise sur le tarif public (hors promotion) à destination de Paris / Provinces françaises via le TGV, Los Angeles, Seattle, Auckland et Tokyo.
 * 1ère modification de date sans frais dans la limite des conditions tarifaires et de la validité du billet.
 * Avant départ, annulation et remboursement sans frais, sous conditions.
 * 1er stopover à Los Angeles autorisé sans frais (hors surcharge taxes US)
 * Frais de service unique de 4 000 xpf par billet émis
 * 2ème bagage de 23 kgs offert en classe Moana économique
 Pour tout complément d'information, contacter Air Tahiti Nui



TUHAA PAE
Croisières du Pacifique Sud

OFFRE AUX AGRICULTEURS :

-5%

DE REMISES POUR LE FRET DU MATÉRIEL AGRICOLE ET JARDINAGE ET MATÉRIEL DE PÊCHE ET ÉQUIPEMENT NAUTIQUE

Sur présentation de la carte CAPL



Nom de la société : SNA TUHAA PAE
Activité : Transport
Mail : commercial@snathp.com
Tel : 40413606
Adresse : Papeete

Carte CAPL :
10% de remise sur les prestations

MATAHITI CONSULTANT

Donnez vie à vos projets agricoles

Vous avez une idée, un projet, une ambition pour votre exploitation ou votre activité d'agro-transformation ?
Nous vous aidons à le concrétiser !

..... Prestations éligibles aides DAG type 10 ou II : réalisation de projets / réalisation d'analyses ou expertises techniques économiques de l'exploitation (Taux d'aide : 60 à 70%)



-  **Faisabilité technique et économique**
-  **Dimensionnement**
-  **Business plan**
-  **Dossier d'aide et financement**

 87 25 44 96
 geoffroy@matahiti.pf

Nom de la société : MATAHITI CONSULTANT
Activité : Conseils
Mail : geoffroy@matahiti.pf
Tel : 87254496
Adresse : Papeete



- 5% SUR LES TRACTEURS, ACCESSOIRES DE TRACTEUR
ET LA MAINTENANCE DES ENGIN AGRICOLES

- 10% SUR LES PIÈCES DÉTACHÉES POUR
MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

FORMATION GRATUITE SUR LA PARCELLE À TAHITI



Nom de la société : TEMANA IMPORT
Activité : Véhicules, équipements, pièces et maintenance
Mail : contact@temana-import.pf
Tel : 40543530 **Fax :** 40856201
Adresse : 365, Zone Industrielle de Tipaerui



SARL
**ETS
DIEUMEGARD**



Offre agriculteurs :

- 5%

petits matériels agricoles et accessoires de tracteurs

Formation gratuite sur Tahiti et dans les îles

(hors billets d'avion et hébergement)



Nom de la société : ETS.DIEUMEGARD

Activité : Véhicules

Mail : etsdieumegard@gmail.com

Tel : 40423138 **Fax :** 40412400

Adresse : Pk 3.3 côté montagne, Arue



- 5% POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR KUBOTA NEUF



Nom de la société : SOPADEP INDUSTRIE

Activité : Véhicules industriels

Tel : 40 82 48 88

Adresse : Showroom à Punaauia, Pk 8 côté mer



Tahiti Pel-job Import - OFFRE CAPL : 3 godets offerts



3.2T 4 800 000 TTC



2.2T 4 100 000 TTC



1.8T 3 500 000 TTC



1.5T 2 200 000 TTC



I.A.S - IMPORT AROMA SERVICE à Mamao, Papeete



89.50.89.89

Nom de la société : TAHITI PEL-JOB IMPORT

Activité : Véhicules industriels

Mail : import.aroma.service@gmail.com

Tel : 89508989

Adresse : I.A.S - IMPORT AROMA SERVICES - PAPEETE - MAMA'O

TahitiBull



1 KIT D'ENTRETIEN (COURROIE ET FILTRATION INCLUS) POUR L'ACHAT D'UNE NOUVELLE MACHINE.

Offre valable jusqu'au 31/12/2025 pour les machines en stock
Sur présentation de la carte CAPL valide du titulaire et du code promo #CAPL2025
Remise non cumulable. Voir les conditions en magasin.

Nom de la société : TAHITI BULL

Activité : Véhicules industriels

Mail : direction@tahitibull.pf

Tel : 40508706 **Fax :** 40435428

Adresse : Z.I de la vallée de Tipaerui - Papeete



15% DE REMISE SUR NOTRE GAMME AGRICOLE



Mitas

HANKOOK
driving emotion

TRELLEBORG

Nom de la société : OCEANIE PNEUS

Activité : Pneumatique

Mail : vente@oceanie-pneus.com

Tel : 40439913 **Fax :** 40450010

Adresse : 264 Vallée de Tipaerui



Services payants

LA CAPL

Votre Partenaire de Confiance pour des Solutions sur Mesure et un Service Exceptionnel

NOS SERVICES : PAYANTS

✓ La CAPL : Un engagement fort pour une agriculture et une pêche durable

La CAPL s'engage à vous offrir des services de qualité irréprochable, dans le respect des valeurs d'éthique, d'intégrité et d'implication. En collaborant avec la CAPL, vous faites le choix d'une agriculture et d'une pêche durables et prospères, contribuant ainsi à la valorisation des produits du Fenua et au développement de l'économie polynésienne.

Pour plus d'informations et pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à contacter les équipes de la CAPL :

Ensemble, valorisons les produits du fenua et bâtissons un avenir durable pour l'agriculture et la pêche en Polynésie !



+ 689 4050 2690



www.capl.pf

Siège: Tipaerui



Vous êtes agriculteur, pêcheur ou éleveur en Polynésie ? Vous souhaitez booster la commercialisation de vos produits et développer votre activité de manière durable et prospère ? La Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonaire (CAPL) est votre partenaire de choix !

La CAPL met à votre disposition une gamme complète de services sur mesure, conçus pour répondre à vos besoins spécifiques et vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

✓ Des Services adaptés à vos besoins :

- ✓ **Stockage et logistique :** Bénéficiez de solutions fiables pour le stockage et la livraison de vos produits, grâce à des chambres froides et un service de livraison performant.
- ✓ **Outils et supports :** Accédez à une panoplie d'outils et de supports pratiques, tels que des manuels techniques et des encarts publicitaires, pour vous aider à optimiser votre communication et votre gestion.
- ✓ **Produits pour l'agriculture :** Améliorez vos rendements et la qualité de vos produits grâce à une gamme d'engrais, de mélasse et d'autres produits agricoles soigneusement sélectionnés.
- ✓ **Location d'engins :** Facilitez vos travaux agricoles et optimisez votre temps en louant des engins performants, tels que des camions, broyeurs et des mini pelles.
- ✓ **Accompagnement personnalisé :** Profitez d'un accompagnement sur mesure pour élaborer des stratégies de commercialisation efficaces, réaliser des achats groupés et maximiser vos revenus.
- ✓ **Services complémentaires :** Bénéficiez d'une assistance précieuse pour la location de stands et de chapiteaux, l'accomplissement des formalités administratives et bien plus encore.
- ✓ **Analyses des sols :** Obtenez des analyses précises de vos sols afin de mieux comprendre leurs besoins et d'optimiser vos pratiques agricoles.
- ✓ **Formalités des entreprises :** Simplifiez la création et la gestion de votre entreprise en bénéficiant d'une aide pour la constitution des dossiers carte CAPL et en accédant à des formations ciblées.

N'ATTENDEZ PLUS POUR CONTACTER LA CAPL !

Matete.pf : le numérique au service du secteur primaire

Matete.pf vient de voir le jour...

Il s'agit de la première plateforme professionnelle d'aide à la commercialisation des produits locaux. Dans le cadre de la stratégie souhaitée par le ministère pour faciliter la commercialisation des produits agricoles au fenua, la CAPL a développé une plateforme numérique afin de faciliter la commercialisation des produits agricoles, aquacoles et de pêche lagonaire du fenua.

MATETE.pf est ainsi un outil innovant et intuitif qui permet de :

- Mettre en relation directe les producteurs et les clients professionnels,
- Promouvoir les produits locaux,
- Faciliter la vente et l'achat de produits frais et de qualité.

Les producteurs (vendeurs) pourront :

- Proposer leurs produits à la vente,
- Trouver des clients ou de nouveaux clients,
- Gérer leurs commandes et leurs livraisons.



Les clients (acheteurs) pourront :

- Rechercher des produits locaux,
- Comparer les prix et les offres,
- Contacter en direct les producteurs ou de nouveaux vendeurs.



Avec ce nouvel outil, la CAPL souhaite apporter de la visibilité aux acteurs sur l'offre et la demande en productions locales. **Matete.pf** permettra aussi de faciliter la contractualisation entre les partenaires et permettre de fluidifier les échanges commerciaux locaux. La CAPL souhaite ainsi être garante de l'équilibre de l'offre et de la demande et devenir facilitateur de la commercialisation. ■



MATETE.pf : Te taha natirara matamua roa e fa'a 'ohie nei i te tapihō'ora'a e te aitaui'a i te mau ma'a hotu e ma'a tupu ato'a i roto pu i te feia fa'a'apu e te hoani i Porinetia nei.

I roto i te parau no te imira'a i te mau rave'a api no te ha'a maita'i i te pae no te tapihō'ora'a, ua feruri mai te piha Rautea i te ha'amau i te ho'e taha natirara no te fa'a 'ohie i te tapihō'ora'a o ta outou mau ma'a ato'a na roto i te fa'a'ohiera'a i te natira'a e te aitaui'a i rotopu i te taata faa'apu e te hoani.



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à :
sac@capl.pf ou par téléphone au **+(689) 40 50 26 90**
Nous vous souhaitons une excellente expérience avec **MATETE.pf** !
L'équipe de la CAPL





**CHAMBRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE LAGONAIRE**
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



2025